

Argentat

Retrouvez-nous sur www.argentat.fr



Le Petit
Argentat'Quoi ...

PAGE 4
Dossier : travaux



PAGE 7
Actualités



PAGE 14
Culture



PAGE 18
Patrimoine

AA

AUDY & ASSOCIÉS EXPERTISE
EXPERTISE COMPTABLE

AUDY & ASSOCIÉS
COMMISSARIAT AUX COMPTES

www.le-pacte-des-entrepreneurs.fr

15, Avenue Joseph Vachal
19400 ARGENTAT
Tél. +33 (0)5 55 28 83 60
E-mail : info@audyjp.com

Rejoignez-nous sur le site :
www.audyassociés.com



**LES PHARMACIENS
D'ARGENTAT
SONT HEUREUX
DE PARTICIPER
AU 1^{ER} BULLETIN
MUNICIPAL 2014**



CONSEIL - EXPERTISE COMPTABLE

AGRICULTEURS - ARTISANS - COMMERÇANTS - SERVICES



Place Joseph Faure à Argentat
TÉL. 05 55 28 34 34



Corrèze

Voir loin, les pieds sur terre



CARROSSERIE BOURGEADE

- MECANIQUE ■ SERVICE RAPIDE ■
- VENTE VÉHICULE NEUF & OCCASION ■

Station de Lavage en libre service 24h/24



Tél. : 05 55 28 10 71 ■ Rue Pierre & Marie Curie - 19400 ARGENTAT
argentatcarrosseriebourgeade@orange.fr

**LIMOUSIN
FERMETURES**

**VOLET ROULANT, VOLET BATTANT
PORTE DE GARAGE, PORTAIL, CLÔTURE**

NOS DISTRIBUTEURS :

EYMA J-MARC : 19400 MONCEAUX/DORDOGNE 06 82 29 95 57
FARGE J-FRANÇOIS : 19150 LAGARDE ENVAL 06 83 22 68 21
MAZOUNIE DENIS : 19150 LADIGNAC 06 80 88 46 63

**21, Avenue Pasteur
19400 Argentat
Tél. 05 55 28 16 56**



OPTIQUE DUFFEAL

DUFFEAL OPTIQUE



Centre de Beauté

Soins visage
et corps
personnalisés

Balnéo esthétique

Amincissement

UVA

Soins et beauté
des mains et
des pieds



35 avenue Henri IV - 19400 ARGENTAT
www.soin-esthetique-argentat.fr



Édito

Jean-Claude LEYGNAC,
Maire d'ARGENTAT

Habitantes et habitants d'ARGENTAT,

L'équipe que vous avez élue, pour ses compétences, le 23 mars dernier, s'est d'emblée mise au travail dans le souci permanent d'être à votre écoute et pour répondre au mieux à vos attentes.

Afin de contrôler la fiscalité communale, la nécessaire rigueur de gestion nous a amenés à réduire les indemnités des élus, qu'ils soient municipaux ou communautaires, de 15%.

Face au contexte difficile dû à la diminution des dotations de l'Etat et, dès l'an prochain, à la suppression du tarif préférentiel de l'électricité aux collectivités, nous nous devons d'être réactifs. Après analyse de l'existant, nous devons établir un plan drastique de gestion et d'anticipation afin de tracer les lignes budgétaires futures.

Dès à présent, la mutualisation des services avec la Communauté de Communes et le SICRA va permettre à l'instance de gérontologie de voir le jour, avec un portage unique rationalisé des repas.

La Maison de Santé Pluridisciplinaire est en projet, depuis le 19 Août, après la signature d'engagement des professionnels de Santé adhérents.

Les négociations avec le gestionnaire de l'eau et de l'assainissement VEOLIA sont en cours : une commission créée spécialement, étudie toutes les possibilités de renégociation. De plus, un audit est mandaté.

L'emploi est au cœur de nos préoccupations. Nous avons malheureusement perdu 400 habitants ces 20 dernières années, nous sommes donc particulièrement à l'écoute de nos entreprises et de nos commerçants et artisans. Les accompagner dans leurs projets, être leurs interlocuteurs privilégiés, nous, élus et personnel de la Communauté de Communes chargée du développement économique, telle est notre mission prioritaire.

Une réunion mensuelle entre les adjoints et les vice-présidents de la Communauté de Communes nous permet d'optimiser nos actions en faveur de la redynamisation de notre belle cité.

Nous avons, dès à présent, rendu notre bourg centre plus propre et plus attrayant.

Je rends ici, un hommage appuyé à mes adjoints ainsi qu'à tous les agents communaux pour le travail accompli à mes côtés depuis avril.

Avant de donner la parole à mes adjoints, qui vont vous rendre compte de leur travail et vous faire part de leurs projets, je vous réitère mon enthousiasme et ma détermination de voir notre bassin de vie redevenir, que ce soit sur le plan économique, touristique ou culturel, le Cœur de la Vallée de la Dordogne.

Ensemble, retrouvons la Fierté d'habiter ARGENTAT !

Jean Claude LEYGNAC

Sommaire

PAGE 4

Le Point sur ...

PAGE 4

Dossier

PAGE 7

Actualités

PAGE 14

Culture

PAGE 15

Sport

PAGE 17

Loisirs

PAGE 18

Social

PAGE 18

Patrimoine



HOTEL DE VILLE

Avenue Pasteur – BP 48
19400 ARGENTAT
Tél. 05 55 28 10 91

Ouvert du lundi au vendredi
de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30
et le samedi matin de 9 h à 12 h

Site officiel d'Argentat :
www.argentat.fr



Ville d'ARGENTAT Officiel



@ArgentatKoiOff



[http://www.youtube.com/
channel/UCyAi8_KD2lmesUoTmCfC1jQ](http://www.youtube.com/channel/UCyAi8_KD2lmesUoTmCfC1jQ)



Travaux d'investissement

le POINT sur

LES FINANCES

Le budget 2014, voté 15 jours après notre installation, n'a pu retranscrire totalement nos orientations. Toutefois, nous avons exploré les pistes pour réduire les dépenses qui peuvent l'être :

Certains chapitres, comme les dépenses de personnel, sont difficilement compressibles, d'autres comme les dépenses d'entretien ou celles liées à l'énergie, sont obligatoires. Ce sont les subventions attribuées aux associations qui ont été réduites de 10 % en moyenne; les dépenses considérées comme facultatives ont ou vont être dénoncées, mais n'auront d'incidence que sur le budget 2015.

Des négociations pour réduire la facture des usagers des services d'eau et d'assainissement sont en cours.

En contrepartie, et conformément à nos engagements, un effort a été fait pour le nettoyage de la ville.

Des études pour économiser l'énergie ont été lancées, notamment pour l'éclairage public.

En ce qui concerne les investissements, des dossiers engageant notre municipalité sur au moins un mandat, sont en cours de finalisation avec la Communauté de Communes, dans le cadre d'une contractualisation avec les autres collectivités.

C'est aujourd'hui que nous préparons l'avenir d'ARGENTAT, en fonction de nos moyens, c'est-à-dire, sans nous lancer dans une fuite en avant qui consisterait à emprunter de manière irréflective.

Bien que cela soit tentant, nous avons choisi de ne pas réaliser des travaux sans nous projeter dans l'avenir.

Plus que jamais, nos meilleures économies sont les dépenses que l'on peut éviter.

RÉHABILITATION SALLE À VOCATION SOCIO CULTURELLE

Le fonctionnement de la climatisation posant toujours des problèmes, une réunion a eu lieu le 15 avril 2014 en présence de l'architecte, de l'entreprise et du contrôleur technique afin de solutionner définitivement ce dysfonctionnement.

A ce jour, les modifications apportées semblent donner satisfaction, mais Jacques Joulie a décidé d'attendre le fonctionnement en période hivernale pour procéder à une réception définitive. La commune a donc prolongé d'1 an le délai de parfait achèvement des travaux, sans restitution du montant de la garantie.

DÉFENSE INCENDIE (BUDGET AEP)

Le Conseil Général a attribué le 11 juillet 2014 une subvention d'un montant de 17 550 € pour les travaux de défense incendie phase 1.

Une bonne nouvelle ! Puisque ce n'était pas prévu au budget 2014.

AMÉNAGEMENT PLACE DE LA GARE



Les travaux prévus par l'équipe municipale précédente au titre du budget 2014 ont été réalisés. Le carrefour initialement prévu a été modifié pour apporter plus de sécurité et 2 bacs à fleurs ont été installés, pour éviter le stationnement des poids lourds sur une largeur n'ayant pas les caractéristiques techniques appropriées.

VOIRIE COMMUNALE 2013

Ce programme comprenait 2 aménagements spécifiques :

1 - La rue Aymard Ledamp

(portion comprise entre les écoles et le stade Marcel Celles). Le montant des travaux engagés par l'équipe précédente s'élève à : Entreprises

TERRACOL/COLAS/CITEOS

HT.....	213 969,00 €
TVA.....	41 977,80 €
Total TTC.....	255 946,80 €

La subvention accordée par le Conseil Général s'élève à : 72 219,00 €

Ces aménagements ont été réalisés conformément aux choix techniques retenus par l'équipe municipale précédente. Les travaux supplémentaires correspondent à des prestations non prévues initialement :

a) Un plateau traversant au niveau des ateliers EDF pour ralentir la circulation, dont la réalisation a été facilitée par la coopération de l'entreprise Xaintrie Construction, qui a arraché la haie et construit un mur dans l'urgence

b) Une reprise partielle et provisoire de la chaussée existante

A noter que cet aménagement qui ne semble pas donner satisfaction aux riverains sera revu en 2015 dans le cadre d'un programme «sécurité aux abords des écoles».

2 - Réfection de la chaussée avenue François Mitterrand

Celle-ci initialement prévue de la route d'Egletons à la route d'Embaran a été réduite.

Afin de ne pas augmenter le montant du marché, la portion se situant devant le stade Raymond Ducros a été différée. De plus, cette section aurait pu être endommagée par les travaux de construction des logements adaptés réalisés par Corrèze Habitat. (voir ci-dessous).

Cette économie a ainsi permis de réaliser la remise à niveau des regards non prévue initialement.

MODERNISATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

La réception des travaux relatifs au programme 2013 concernant l'avenue de la gare et la place Bad Koenig a été prononcée le 13 mai 2014.

Entreprise CITEOS

HT.....	73 200,00 €
TVA.....	39 001,84 €
Montant des travaux TTC.....	87 799,20 €

La subvention accordée par le Conseil Général s'élève à : 9 015,00 €.

ACHAT D'UN VÉHICULE DESTINÉ AUX SERVICES TECHNIQUES

Un véhicule de marque Renault Kangoo destiné aux services techniques a été acquis pour un montant de 7 999,20 € TTC.

Par ailleurs, il a été procédé à la mise en vente d'un véhicule de marque Renault –Express du Service.

Une proposition d'achat a été faite pour un montant de 610 €.

TRAVAUX À L'ÉCOLE PRIMAIRE 2014-2015

Compte tenu de la nécessité d'assurer une qualité d'accueil aux élèves, le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité, d'inscrire ces

travaux non prévus initialement au budget 2014.

Ils concernent la réfection de l'étanchéité de la toiture et le remplacement des sols pour 4 classes.

Une consultation a été faite dans l'urgence par les services techniques, pour permettre la réalisation des travaux avant la rentrée des classes.



Ils seront réalisés en 2 tranches :

1. tranche ferme : 2014

- Entreprise SMAC à Ussac : étanchéité de la toiture 21 792,47 € H.T.

- Entreprise TEKNISOLS à Tulle : revêtement de sols 12 305,08 € H.T.

Total 34 097,55 € H.T. (40 917,06 € T.T.C.)

La subvention accordée par le Conseil Général le 11 juillet 2014 s'élève à 13 648,00 € pour la tranche ferme

2. tranche conditionnelle : 2015

- Entreprise SMAC à Ussac : étanchéité de la toiture 24 438,83 € H.T. (29 326,60 € T.T.C.)

Travaux d'entretien

BALAYEUSE : UN BON COUP DE BALAI !



La nouvelle équipe municipale s'était engagée pendant la campagne électorale à mettre l'accent sur l'entretien des rues du bourg en général.

Eh bien c'est chose faite !

«Il était important pour nous, indique Jean-Claude LEYGNAC, nouveau Maire, de répondre rapidement à cet engagement qui correspondait à une attente réelle des citoyens. A l'approche de la saison estivale, nous devons montrer une image positive de notre ville.»

Malgré les nombreux dossiers en cours, décision a été prise par le Conseil Municipal de donner une priorité à ce projet.

«Aujourd'hui, il s'agit d'un essai, précise Jacques JOULIE adjoint chargé des travaux, car c'est un investissement important et durable, aussi, était-il nécessaire, afin de ne pas se tromper, de tester plusieurs machines avant une acquisition définitive pour le futur.»

En Juin et Juillet, c'est une balayeuse de 2 m³ qui a effectué l'entretien. A partir du mois d'Août, une nouvelle balayeuse de 4 m³

a sillonné les rues et les routes de la commune afin d'effectuer un nouveau test.

Cette période d'essai permettra d'élaborer un cahier des charges pour l'achat d'une machine en 2015.

Les argentacois ne peuvent que s'en réjouir car après ces essais, un plan général d'entretien de la voirie communale devrait être élaboré.

TRAVAUX D'ENTRETIEN COURANTS



Le personnel communal a réalisé :

1. dans le cadre des contrôles de sécurité, des travaux relatifs à l'aération des vides sanitaires de l'école maternelle, ainsi que des travaux d'étanchéité des classes. Conditions de travail difficile compte tenu de la faible hauteur du vide sanitaire.
2. différentes prestations au camping municipal pour permettre l'obtention du classement en 3 étoiles.
3. des travaux préparatoires pour l'installation des tableaux numériques à l'école primaire.

La subvention accordée par le Conseil Général s'élève à : 2 367,00 €.

4. plusieurs interventions dans le cadre de l'entretien des différents bâtiments communaux et de la voirie, ainsi que pour l'embellissement de la ville. Sur ce dernier point, la commune s'est inscrite au concours départemental des «villes et villages fleuris 2014».

VOIRIE

Compte tenu de l'état général de la voirie communale, il est urgent de réaliser l'étanchéité des chaussées actuelles afin de limiter, voire stopper les désordres. A cet effet, la totalité du budget voirie 2014 (60 000 €), voté par le nouveau conseil municipal, permettra d'exécuter les emplois partiels sur l'ensemble de la voirie, aussi bien dans la partie urbaine que rurale.

Cette solution, incontournable techniquement, car peu coûteuse et efficace, permettra d'allonger la durée de vie de nos chaussées. A cet effet, il est demandé la plus grande tolérance aux argentacois pour les rejets provisoires de gravillons, avant le passage ultérieur de la balayeuse. Travaux prévus fin septembre 2014.



Projets à venir

AMÉNAGEMENT DU JARDIN PUBLIC JEAN SAINTANGEL

Une opportunité se faisant jour, une étude globale sur la réhabilitation du Jardin Public Jean Saintangel a été décidée par la nouvelle municipalité.

Ce projet englobera un aménagement d'une aire d'accueil de pique-nique dans le cadre d'un programme national « vélo route », coordonné et financé par le Conseil Général.

Compte tenu de sa position centrale entre les quais et la place Bad Koenig, lieux très fréquentés, la commune a décidé de réaliser des WC publics autonettoyants. A cet effet et suite à des contacts soutenus par l' élu en charge des travaux et les services techniques, la commune peut espérer une subvention importante émanant du programme européen Leader, mis en place à l'échelle du Pays Vallée de la Dordogne Corrèzienne.

ECLAIRAGE PUBLIC

Une problématique importante pour la commune : la suppression du tarif préférentiel EDF pour les communes. Pour éviter des augmentations importantes, la commission des travaux, sous la houlette de Bernard PRESSET, a rouvert le dossier et nous ne manquerons pas de vous tenir informer.

LOGEMENTS ADAPTÉS ET LOTISSEMENT

Depuis plusieurs années, il avait été prévu de réaliser les logements «sénieurs» adaptés aux personnes âgées ou à mobilité réduite.

Ce dossier confié à Corrèze Habitat, avait du mal à voir le jour. Eh bien ! C'est enfin chose faite. La nouvelle municipalité a relancé le projet, qui après plusieurs réunions, devait démarrer le 1er août. Compte tenu de la période de congés, le premier coup de pioche a eu lieu le 13 octobre.

Parallèlement et pour rentabiliser l'aménagement, il avait été décidé d'aménager, aux abords immédiats, un lotissement communal.

Le maître d'œuvre choisi, un planning a été élaboré à la demande de Monsieur Joulie.
projet : septembre 2014
dépôt du dossier de création : octobre 2014
démarrage des travaux : printemps 2015.

GIRATOIRE DU CARREFOUR DE L'AVENUE JOSEPH VACHAL ET DU BOULEVARD DU 11 NOVEMBRE

(Tradi Corrèze)
Après l'expérimentation discutable de l'aménagement provisoire, de nouveaux contacts ont été pris. A cet effet, la commune d'Argentat se félicite d'avoir trouvé, auprès des services du Conseil Général, une collaboration efficace et constructive.

Une nouvelle étude a été confiée à Corrèze Ingénierie et un planning très serré a été élaboré pour respecter les formalités administratives et permettre le démarrage des travaux au printemps 2015.

Et... pour demain !

Actuellement, plusieurs dossiers très importants pour l'avenir d'Argentat sont en cours d'élaboration.

Monsieur Joulie, Maire-Adjoint chargé des travaux et plus spécialement de ces dossiers, a pris plusieurs contacts pour leur mise au point.

A cet effet, la commune d'Argentat, pour mener à bien ses projets, se félicite du partenariat et de son étroite collaboration avec la Communauté de Communes du Pays d'Argentat, représentée par Monsieur Hubert Arrestier. A n'en pas douter, un gage de réussite !

De ces initiatives, nous ne pouvons pas en dire plus actuellement, mais nous ne manquerons pas de vous informer au fur et à mesure de l'évolution de ces projets.

ZOOM sur



La Communauté de Communes du Pays d'Argentat

La Communauté de Communes du Pays d'Argentat vous a présenté sa nouvelle équipe ainsi que ses actions dans son journal «ESPRIT COM'COM»



Hubert ARRESTIER,
Président



Josiane PIEMONTESEI,
chargée des finances et
des affaires générales,
Culture (Médiathèque)



Denis TRONCHE,
chargé de la santé,
du social et de la gérontologie



Roger CAUX,
chargé des travaux,
de l'habitat et du
développement durable



Anne VIEILLEMARINGE,
chargée du tourisme,
de la culture et de
la communication



Claude TREMOUILLE,
chargé du développement
économique et de l'agriculture,
culture (Communes)



Christian PAIR,
chargé de la petite enfance
et de la jeunesse,
Culture (Enfance)

Actualités



17 AVRIL 2014 Le Fil des Aidants

Une soixantaine de personnes a assisté à la réunion / débat organisée par plusieurs organismes et l'association «le Fil des Aidants» sur le thème « Accompagner un proche atteint d'un cancer ».



10 ET 11 MAI 2014 Expo de véhicules de collection

C'est avec un grand plaisir que la Municipalité a accueilli cette magnifique concentration de véhicules de collection, de compétition et de prestige.

Cette manifestation s'est clôturée par le verre de l'amitié, qui a contribué à sceller les liens qui unissent désormais la Municipalité à l'association ASHCC.



19 MAI 2014 Lettre du Général Delmas

Remise officielle d'un courrier manuscrit inédit du Général Delmas. Le bureau de l'Association Archéologique et Historique du Pays d'Argentat a remis à la Municipalité d'Argentat une lettre inédite du Général Delmas.



8 MAI 2014 Une commémoration émouvante pour ne pas oublier !



17 MAI 2014 Chorale des Gabariers

Le concert de la Chorale des Gabariers a remporté un vif succès à l'Eglise de Monceaux !



17 MAI 2014 Simulation incendie à l'EHPAD d'Argentat

A 14 h 30, a eu lieu une simulation d'incendie suivie d'une évacuation grandeur nature entre professionnels et volontaires, en collaboration avec le SDIS, mais sans la participation des résidents. Cet exercice de sécurité imposé par la réglementation a permis au personnel de l'EHPAD de se confronter à un début d'incendie et de tester leurs réactions face à ce type de sinistre.

Actualités



22 MAI 2014 Premier Rallye Citoyen

Le délégué militaire départemental adjoint, le lieutenant-colonel Cordier, en partenariat avec l'Education Nationale, a organisé à l'École de Gendarmerie un rallye citoyen, sur le thème de la Résistance et de la Libération de la France en présence de nombreux témoins. L'Ensemble Scolaire Jeanne d'Arc, et notamment son collège, a pu s'illustrer grâce à un «commando» de 8 élèves (4 élèves de 4^{ème} et 4 élèves de 3^{ème}). Plusieurs stands à «thématiques citoyennes» ont jalonné ce parcours, au cours desquels les élèves ont dû effectuer diverses épreuves. Journée enrichissante et empreinte du Souvenir.



DU 19 AU 21 MAI 2014

Parenthèse en Val de Loire

Quoi de mieux, pour préparer au Bac Français les élèves de Seconde et de Première du Lycée Jeanne d'Arc D'ARGENTAT, qu'un voyage dans le temps, en Val de Loire ? Du 19 au 21 Mai, les lycéens ont pu, d'abord, apprécier, leur immersion dans le XVI^{ème} siècle : ils ont visité la maison de naissance de François RABELAIS, parcouru les Jardins de VILLANDRY, découvert le CLOS-LUCÉ, demeure de Léonard de VINCI et le Château royal d'AMBOISE.

Ils ont aussi fait un bond dans le XIX^{ème} siècle à AMBOISE et au Château de SACHÉ, lieu privilégié d'écriture pour Honoré de BALZAC. Pour finir, ils ont admiré les élégantes installations et les fringants chevaux du CADRE NOIR de SAUMUR, la prestigieuse École nationale d'Équitation, créée en 1815 et qui forme aujourd'hui l'élite des écuyers.

En guise de récréation, émules de Lara CROFT et de Sam FISHER, ils se sont déchaînés au Laser-Game de Tours ! Cette parenthèse refermée, une intense semaine de révisions « extra muros », au Lac de FEYT, les attend maintenant !



24 MAI 2014 Le Mai Républicain

Argentat a fêté son Mai Républicain ... L'arbre, le pouvoir et la vie : de l'arbre de mai au mai de l'écu. En Corrèze et dans une grande partie du monde occitan, du Limousin au Val d'Aoste, on a coutume de planter un arbre décoré d'un drapeau en l'honneur des nouveaux élus municipaux.



26 MAI 2014 Projet théâtre à l'École Maternelle Publique d'Argentat

Dans le cadre d'une action en partenariat avec la Fédération des Associations Laïques et le Conseil Général, les enfants de Moyenne et Grande Sections ont bénéficié de l'intervention d'un artiste pendant deux semaines. M. Denis GUIVARCH les a initiés à l'élaboration de marionnettes à partir de matériaux simples, à leur manipulation afin de les rendre vivantes et aux secrets des marionnettistes. Les enfants ont ensuite produit un spectacle à l'attention de toutes les classes de l'école.



30 MAI 2014

L'École Maternelle Publique au P'tit Tour USEP

Les enfants de Grande Section ont participé au P'tit Tour USEP à Aubazine.

Une randonnée particulièrement agréable sur un parcours fléché à travers bois et entre les étangs les a conduits du lac du Coiroux au bourg d'Aubazine, en suivant un petit ruisseau, puis le célèbre Canal des Moines.

A PARTIR DE JUIN 2014 Mission Ambassadeur du Service civique Mission de 10 mois à Tulle



5 JUIN 2014

L'École Maternelle Publique d'Argentat défie les maths !

Les enfants de grande section d'Argentat ont passé une journée au centre du Chambon pour une « compétition » peu banale rassemblant aussi les enfants de grande section de Sainte-Fortunade. En effet, Mme FOL-DE-MATH avait préparé des problèmes mathématiques et des recherches d'orientation dans le parc. Grâce à des indices et surtout à beaucoup de réflexion, toutes les équipes sont parvenues à relever le défi lancé et à obtenir en récompense un diplôme spécial. Quelle journée ! D'autant que c'était le premier voyage de ... MATH !



3 JUIN 2014

Rencontre avec 43 commerçants et habitants de l'avenue Pasteur et de la place Gambetta.

C'était l'occasion pour le Maire, Jean-Claude LEYGNAC, de rappeler que, conformément à son engagement pendant la campagne, il a souhaité entendre les commerçants et les riverains de la Place Gambetta et de l'Avenue Pasteur, pour écouter leur souhait, avant de présenter un projet d'aménagement.



10 JUIN 2014

L'École Maternelle Publique d'Argentat en visite au Centre de Secours

Les enfants de Grande Section ont visité le Centre de Secours. C'est le « Chef », Alain, qui leur a présenté les véhicules d'intervention, les équipements, les tenues des pompiers et chacun a pu s'asseoir dans le gros camion et essayer le casque. Cette visite faisait suite aux actions d'éducation à la sécurité menées en classe.

16 JUIN 2014

Ecole Maternelle Publique d'Argentat : Acteurs Juniors à Davignac pour les enfants de l'école Maternelle.

Dans le cadre de l'opération Acteurs Juniors, les enfants de l'école maternelle publique ont participé à une journée départementale de rencontre de théâtre d'enfants au centre de vacances de Rouffiat.



Actualités



20 JUIN 2014

Piste d'éducation routière.

Les élèves de CM2 de l'école primaire publique d'Argentan, de l'école privée Jeanne d'Arc, et ceux de l'école de Monceaux sur Dordogne, ont participé aux exercices organisés sur la piste mobile (vélos) du Comité Départemental de la Prévention Routière, ainsi qu'aux épreuves théoriques sur les règles du Code de la Route applicables aux piétons et aux cyclistes. Cette formation donnée à des enfants très motivés, contribue à la lutte contre l'insécurité routière. Nous remercions les Gendarmes animateurs de la piste pour leur action.



29 JUIN 2014

Les élèves des écoles maternelle et élémentaire publiques d'Argentan se sont retrouvés au stade municipal et au centre aquatique pour 2 journées dans le cadre de l'USEP, avec au programme, de l'athlétisme et des ateliers dans la piscine. Beaucoup d'enthousiasme, de plaisir et parfois de belles performances pour ces jeunes enfants dont certains sont peut-être de futurs champions.



25 JUIN 2014

Le restaurant scolaire a accueilli pas moins de 54 convives pour le repas de l'ACAFFPA



28 JUIN 2014

Joyeuse ambiance pour la fête de l'école Jeanne d'Arc !



29 JUIN 2014

la Fête des Ecoles Publiques a également marqué par son ambiance la fin de cette année scolaire !

ZOOM SUR

Argentat et ses écoles

La commune d'Argentat compte 4 établissements scolaires, dont : 1 école maternelle publique avec 4 classes pour 90 élèves, 1 école élémentaire publique avec 5 classes + 1 CLIS soit environ 140 élèves, 1 collège public qui va recevoir à la rentrée autour de 350 élèves dont 20 internes et 1 établissement privé, «Jeanne d'Arc» regroupant maternelle, primaire, collège et lycée, soit environ 300 élèves.

A noter : 2 changements de direction pour la rentrée prochaine 2014 : à l'école maternelle publique, Mme Sandra MARCH remplace Mr Jean-Louis FAGE et au collège public, Mme BESIERS-DARDIER remplace Mme FROMENT.

Nous souhaitons une bonne retraite à Mr FAGE, la réussite à Mme FROMENT dans sa nouvelle affectation à Grenoble, et la bienvenue à Mmes MARCH et BESIERS – DARDIER.

La gestion des écoles maternelle et élémentaire publiques dépend directement de la commune (personnels, dépenses de fonctionnement, dépenses d'investissement).



Des travaux importants ont été décidés et sont réalisés pendant les grandes vacances jusqu'à la rentrée, dont : la pose de rideaux occultants dans la salle de jeux de l'école maternelle, la poursuite de l'équipement de l'école primaire en vidéos et tableaux interactifs dans le cadre du programme Ecoles Numériques, la réfection de la toiture de l'école primaire (1ère tranche) suite à de grosses infiltrations, la réfection des sols de 4 classes à l'école primaire, le traitement du radon à l'école maternelle et le diagnostic amiante dans les deux écoles communales.



4 JUILLET 2014

Une retraite bien méritée pour Jean-Louis FAGE

Ce vendredi 4 juillet était pour les élèves de la maternelle d'Argentat le signal des grandes vacances. Mais c'était beaucoup plus pour le Directeur de l'école, Jean-Louis FAGE : l'heure de la retraite avait sonné. Il avait rassemblé autour de lui ses collègues ou anciens collègues, les personnels qui le secondaient au quotidien, des parents et amis.



5 – 6 JUILLET 2014

Tout le monde était sur le Pont en ce début juillet pour les festivités de «Tous sur le Pont» !



14 JUILLET 2014

Le feu d'artifice a rassemblé toujours plus d'amateurs cette année encore

15 JUILLET 2014 Le Conseil des Sages en pleine réunion



16 JUILLET 2014

Visite de la micro-crèche



Le personnel de la micro Crèche d'Argentat a reçu des représentants de la Communauté de Communes, ainsi que des parents avec leurs enfants pour une visite des locaux. Ce moment convivial a permis à tous de discuter et de découvrir cette structure.

Actualités



JUILLET - AOÛT

Nocturne des commerçants

Une ambiance très agréable pour ces nocturnes estivales. Dès 18h, les avenues Pasteur, Foch et Henri IV sont devenues piétonnes chaque mercredi de l'été.



2 - 3 AOÛT 2004

Marché des Potiers

Un joli marché des potiers dans le jardin public !



AOÛT 2014

Exposés sous la galerie

Oiseaux réalisés par le Club Ornithologique d'Argentan et les enfants de l'Accueil de Loisirs ...



Des kakémonos (oriflammes) ont été installés aux entrées de ville afin d'attirer l'œil des automobilistes qui arrivent ou qui passent, en rappelant qu'Argentan, ville commerçante, est Cité des Gabariers, Capitale de la pêche à la mouche, Réserve mondiale de biosphère et fait partie du Pays Vallée de la Dordogne

Brèves

BRUITS DE VOISINAGE

Les bruits de comportement peuvent être sanctionnés dès lors qu'ils troublent de manière anormale le voisinage, de jour comme de nuit.

Bruits concernés :

Les bruits de comportement sont tous les bruits provoqués de jour comme de nuit : par un individu locataire, propriétaire ou occupant (cri, talons, chant...)

ou par une chose (instrument de musique, chaîne hi-fi, outil de bricolage, pétard et feu d'artifice, pompe à chaleur, éolienne, électroménager...) ou par un animal (abolements...).

Lorsque ces bruits sont commis la nuit, entre 22h et 7h, on parle de tapage nocturne.

En journée, ces bruits peuvent causer un trouble anormal de voisinage dès lors qu'ils sont :

- répétitifs,
- intensifs,
- ou qu'ils durent dans le temps.

A savoir : les nuisances olfactives (barbecue, ordures, fumier...) ou visuelles (gêne occasionnée par une installation par exemple) peuvent aussi constituer un trouble anormal de voisinage.

De nuit, lorsque le bruit est commis entre 22h et 7h du matin et qu'il est audible d'un appartement à un autre, l'infraction pour tapage nocturne est présumée sans que ce bruit soit répétitif, intensif et qu'il dure dans le temps.

L'auteur du tapage doit toutefois être conscient du trouble qu'il engendre, sans prendre les mesures pour y remédier.

Amende forfaitaire

Si l'auteur des bruits agit de nuit (tapage nocturne) ou s'il commet des nuisances sonores injurieuses en plein jour (insultes notamment), vous pouvez faire appel aux forces de l'ordre (police, gendarmerie) pour constater le trouble. Une amende forfaitaire peut alors lui être infligée à hauteur de :

68 € si l'auteur des troubles règle l'amende immédiatement ou dans les 45 jours suivant le constat d'infraction (ou l'envoi de l'avis d'infraction le cas échéant)

180 € au-delà de ce délai

Procédure judiciaire

Pour obtenir réparation du préjudice subi, un recours judiciaire peut être envisagé.

A charge pour le plaignant de démontrer la réalité du préjudice du fait des nuisances sonores. Pour cela, il doit réunir un maximum de preuves à l'appui de sa demande : courriers échangés avec l'auteur du bruit ; constat d'huissier, procès-verbal ; témoignages, pétition ; certificat médical si votre état de santé s'est dégradé depuis les agissements...

En cas de tapage nocturne, le procès-verbal est une preuve suffisante pour poursuivre l'auteur du bruit.

Une fois que ces preuves sont réunies, il est

OCTOBRE

04 / 6^{ème} festival de chorales Val'Dordogne

Église Saint Pierre d'Argentat, à 14H30
concert réunissant plusieurs chorales. Thème du 6^{ème}
Festival Val'Dordogne : « en passant par la Corrèze » ;
gratuit.

Renseignements : 06 88 32 63 50
E-mail : a2ne19@wanadoo.fr

DU 8 OCTOBRE

DU 15 NOVEMBRE

Médiathèque intercommunale du Pays d'Argentat,
dans le cadre de Bibliothèques en fête. **Exposition «
La Grande Guerre : 1914-1918 »** de l'Office National
des Anciens Combattants de la Corrèze. L'exposition
composée de 20 panneaux sera complétée de
documents.

11 / Fête de la soupe

Organisée par l'association Happy culture, avenue
Pasteur ; rando potagère le matin, animations l'après-
midi pour petits et grands, dégustation des soupes du
concours en fin d'après-midi, concert le soir en clôture,
à partir de 16H ; tarifs : achat d'un bol pour déguster les
soupes : 5 €, manifestations et animations gratuites.

Renseignements : 06 72 10 99 13
E-mail : sophiemignard@gmail.com

11 / Spectacle « les gueules cassées »

Relatif à la guerre de 1914-1918, organisé par la
Médiathèque Intercommunale du Pays d'Argentat,
salle socio-culturelle, place Joseph Faure ; « Quatre
personnages qui ont vécu toute la période du conflit,
incarnent à la fois les poilus qui ne sont pas revenus

et ceux et celles de l'arrière... Dans ce spectacle
empreint d'expressionnisme allemand, tout est évoqué :
l'horreur des tranchées autant que l'humour très noir
qui y régnait et qui permettait de dire l'indicible, la peur,
le manque de l'être aimé, les aspirations profondes à la
fraternité. » Le Parisien.

DU 16 AU 19 / Bourse aux vêtements,

Organisée par l'association Familles rurales, salle
socio-culturelle, place Joseph Faure
16 octobre : dépôt, de 13H30 à 17H00 ;
17 octobre : vente, de 16H00 à 17H30 pour les
adhérents ; de 17H30 à 19H00 pour tous ;
18 octobre : vente pour tous, de 9H00 à 12H30 et de
13H30 à 16H00 ;
19 octobre : reprise des invendus, de 10H00 à 11H30.
Renseignements : Mme Legros 05 55 28 16 04

22 / Goûter avec animations pour les personnes seules ou isolées

À partir de 15 h, organisé par l'antenne Croix Rouge
d'Argentat, salle de l'Ancienne Halle.
Renseignements : 05 55 28 80 59

25 ET 26 / Fête de la pêche à la mouche et de la Dordogne

Organisée par l'AAPPMA, salle socio-culturelle, place
Joseph Faure ; articles de pêche à la mouche, tests
de matériels, films de pêche, montage de mouches,
démonstrations de lancer ; entrée gratuite,
de 9H à 19H.

Renseignements : 06 77 91 68 64
E-mail : bernard.deluchat@free.fr

28 DON DU SANG

Salle multi-activités de 08H30 à 13H30;

NOVEMBRE

08 / Concours de belote

par équipe des Echos Limousins, salle Jean
Saintangel ; inscription : 8 € par personne avec soupe à
l'oignon offerte ;

08 / Dîner/spectacle «ambiance cabaret»

Christophe Debeaulieu chante Claude François,
magicien à votre table, sketches, piste de danse, salle
socio-culturelle place Joseph Faure
Renseignements : Charlene Pascual, C1évènement,
06 51 22 88 27
C3urli : contact@c1evenement.fr
www.c1evenement.fr.

15 / Bourse aux jouets

Organisée par l'association Familles rurales, salle multi
activités, stade Raymond Ducros, de 10H00 à 16H00;
inscriptions jusqu'au 10 novembre
Renseignements :
Mme Legros 05 55 28 16 04.

16 / Concert de Hervé Villard

Salle socio-culturelle, place Joseph Faure, à 16H.
Renseignements M. Martin : 06 16 30 29 24 ou café Le
Bordeaux : 05 55 28 10 49

22 / Loto annuel de SPAUR

Salle socio-culturelle place Joseph Faure ;

DÉCEMBRE

23 / Don du sang

Salle multi-activités de 15H à 19H30 ;

alors possible de saisir :

Le juge de proximité, le tribunal d'instance ou
le tribunal de grande instance pour obtenir la
réparation du préjudice devant un juge civil
(le choix du tribunal dépend du montant des
dommages et intérêts que vous souhaitez
demander)

le juge de proximité, pour obtenir la
condamnation pénale de l'auteur des bruits et
le versement éventuel de dommages et intérêts.
Le juge peut ordonner l'insonorisation du
logement de l'auteur du bruit, ou prononcer la
résiliation du bail si celui-ci est locataire.

TRAVAUX DE JARDINAGE

Les occupants et leurs utilisateurs de locaux
privés, d'immeubles d'habitation, de leurs
dépendances et de leurs abords doivent
prendre toutes précautions pour éviter que le
voisinage ne soit gêné par les bruits émanant
de leurs activités, des appareils ou machines qu'ils
utilisent ou par les travaux qu'ils effectuent.

A cet effet, les travaux de bricolage et de
jardinage utilisant des appareils à moteur ne
sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de
14 h 30 à 19 h 30, les samedis de 9 h à 12 h,
et de 15 h à 19 h, les dimanches et jours fériés
de 10 h à 12 h

Toute personne qui aura été à l'origine de bruit
portant atteinte à la tranquillité du voisinage
s'expose à une amende prévue pour les
contraventions de 3^{ème} classe.

BRULAGE

L'arrêté préfectoral n° 2013-001 du 16 décembre
2013 portant réglementation de l'usage du feu
sur le département de la Corrèze, notamment
dans son article 3, interdit le brûlage de manière
permanente, comme suit :

ART. 3 : INTERDICTION GENERALE :

- Il est interdit à toute personne, en zone de protection
forestière et en toute période, de jeter des allumettes,
cigarettes ou autres matières incandescentes qui ne serait
pas complètement éteintes.
- Le brûlage à l'air libre, en tout lieu et toute période, de tout
type de produits et matières tels que palettes, produits
pétrochimiques, câbles, cartons, papiers... est interdit.
- Il est interdit en toute période de procéder au brûlage des
végétaux sur pied ou à l'écobuage, sauf par dérogation
prévue à l'article 4.
- Le brûlage des déchets ménagers est interdit en toutes
périodes (article 84 du règlement sanitaire départemental).
- Les entreprises d'espaces verts et paysagistes sont tenus
d'éliminer leurs déchets verts par voies respectueuses de
l'environnement : broyage sur place, apport en déchetterie,
valorisation directe ; leur brûlage est donc interdit.

ELECTIONS

Changement d'implantation des bureaux de
vote. A compter du 1^{er} mars 2015, les trois
bureaux de vote seront implantés dans la
salle socioculturelle, place Joseph Faure. La
répartition des électeurs dans les trois bureaux
de vote ne sera pas modifiée, il n'y aura pas
d'envoi général de nouvelles cartes électorales.
Les électeurs sont invités à conserver leur carte
actuelle. En effet, les cartes électorales qui
mentionnent les anciens bureaux de vote (n° 01
Mairie – Halle Mairie, n° 02 Mairie – Salle Conseil,
n° 03 Mairie – Salle Sous-sol) seront toujours
valables.

De nouveaux drapeaux de l'Union Européenne,
ornent le toit de la galerie jouxtant la mairie ...



DU NOUVEAU À ARGENTAT

Installations

- **MAU-DAN'** Reiki, massage, spa
- **David BLAIRON** Réparation de meubles et
d'équipements du foyer
- **NOUVELLE'R - Cédric CERUSE** Fleuriste
- **Mathieu LASCAZE** Couvreur
- **AU COMPTOIR DE CHLOE** Chloé FINCH -
Epicerie fine
- **BIO TERRAIRE** Produits bio
- **Camille ROUGE** Kinésithérapeute
- **Marion DOISNE** Orthophoniste

Mise en service

- **Box Pizza Più**
- **ESCAPEDE NATURE PAYS D'ARGENTAT**
Maxence VAN NIEUWENHUYSE ctivités de
sport nature

Reprises

- **LA FIGOINETTE** – Julien BLANCHE
Reprise de la boulangerie DELPUECH
- **AMBULANCE ARGENTACOISE** Christophe
CHASTANETReprise des ambulances
VACHAL
- **LE PROVENCAL - Catherine GRANGE**
Reprise du bar le Provençal de Mr VEYRINE
- **LE P'TIT BOUCHON** – Didier LATREILLE
Reprise du bar tabac le P'tit Bouchon de Mr
HALLARY
- **LES GALETS** – Jean IGLESIAS
Reprise du bar tabac les Galets
- **Virginie ARGUEYROLLES**
Reprise de Monique Lingerie

Ouverture en septembre

- **EVANESCENCE (Patricia LAURENT)**
Nouvelle adresse : 20 Avenue Henri IV

Culture



La maison du Patrimoine d'Argenta' ouvre ses portes chaque année de Juin à fin Septembre, du mercredi au Dimanche.

On peut y découvrir l'exposition permanente sur l'histoire de la cité, une présentation de la batellerie et les techniques de construction du courpet. On visite aussi durant l'été les expositions temporaires et conférences...

Horaires : de 10h à 12h et de 15h à 18h.
Renseignements : 05 55 28 06 16

De l'art à l'archéologie : de belles expositions tout l'été aux sensibilités multiples à la Maison du Patrimoine.



Maison du Patrimoine du 1er au 16 juin 2014

L'exposition « Voyage archéologique en Corrèze » a fait halte à Argenta' ...

Maison du Patrimoine du 18 au 29 juin 2014

« Textiles muraux » à la Maison du Patrimoine. Après s'être adonnée au tricot jacquard puis à la peinture, Anneli Jarrige-Hansen exprime sa créativité au travers de créations textiles.



Le comité de jumelage Argenta'-Bad-Koenig à la rencontre d'Anneli Jarrige.

Les membres du comité de jumelage Argenta'-Bad-Koenig en visite pour quelques jours ont profité de leur séjour pour «s'approprier» les œuvres uniques et fascinantes d'Anneli Jarrige.



18 JUIN 2014

Expo philatélique à la Médiathèque



19 JUIN 2014

Concert du Conservatoire de musique d'Argenta', au jardin public Saintangel



DU 02 JUILLET AU 16 AOÛT 2014 :

Christian Gazeau a présenté ses toiles à la Maison du Patrimoine

l'exposition «du réel à l'irréel» a permis de pénétrer l'œuvre originale d'un artiste reconnu, peintre du pays de Brive. Un beau succès pour cette expo !



7 JUILLET 2014

à l'Eglise St Pierre d'Argenta'



Se sont produits le concert de la Chorale de Beaulieu et les chorales d'Assese et Sauvenière, province de Namur en Belgique, sans oublier Aurélie Moreels qui nous a enchantés par sa voie. Merci pour cette magnifique représentation !



JEUDI 10 JUILLET 2014

inauguration de la VIA FERRATA à «Longeval»

L'accès au site est libre et gratuit. Toutefois, chaque ferratiste doit se munir d'un équipement de protection. Un chemin de randonnée permet également de faire le tour de ce site avec de magnifiques points de vue sur la vallée.

Lors de l'inauguration, les invités ont pu, en

prime, rejoindre cette Via en gabare.
Des balades en gabare ont été proposées durant la saison estivale (juillet et août).



12 JUILLET 2014

A eu lieu le vernissage du 30^{ème} salon d'art à l'Ancienne Halle, avec un accompagnement jazz.



JUILLET - AOÛT 2014

Exposition Pierre Zahnd

L'artiste peintre argentacois Pierre Zahnd, a ouvert cet été les portes de sa chapelle/atelier.

On a pu y découvrir ou redécouvrir son travail autour de portraits de femmes, de paysages, avec une nouveauté cette année : des portraits masculins.



AOÛT 2014

Exposition annuelle des anciennes Halles

Une vingtaine d'artistes de la région y ont exposé leurs œuvres aux styles très variés. (Les œuvres achetées sont remplacées par les artistes)

8 NOVEMBRE 2014

Soirée Cabaret à Argentat !

Venez nombreux !

ARGENTAT c'est aussi le cinéma !



Tout savoir sur les projections, l'actu, les nouveautés, les films à venir...

c'est ici -> <http://lecturene.cine.allocine.fr/>

8 MAI 2014

Course des 10 kms

Comme chaque année, la course des 10 kms d'Argentat a remporté un vif succès. Un grand MERCI aux organisateurs et aux participants !



10 MAI 2014

Championnat de Promotion Honneur

FC Argentat (1) / ESA BRIVE (2) victoire du FCA !!!



17 MAI 2014

Championnat d'escrime

Remise de médailles à nos jeunes champions d'escrime !



17 MAI 2014

Rencontre de Rugby à Ussel

Félicitations aux Cadets de l'U.S.A. pour leur écrasante victoire en finale du Championnat du Limousin !



1ER JUIN 2014

Championnat Région Limousin Doublettes

La Boule Argentacoise a organisé les Phases Finales Régionales au stade Marcel Celles. Un grand merci à Aimé GAROSIO et toute son équipe, qui ont permis que les 1/2 finales et finales régionales Doublette, ainsi que la finale interrégion féminines, se déroulent dans les meilleures conditions.



6 JUIN 2014

AG du Basket

Christian CERON a présenté le Rapport d'Activités et Financier. A cette occasion, le Comité Départemental de Basket Club de la Corrèze a décerné à Chloé FONTCHASTAGNIER et Laurie PERRIER de l'équipe Cadettes, ainsi qu'à Alex MORIN et Thomas SELLES de l'équipe Minimes, le Diplôme «d'Encouragement», pour leur investissement dans le Club durant la saison.



7 JUIN 2014

Spectacle de l'Ecole de Danse

Comme tous les ans, Morgane LOSEILLE et ses danseuses nous ont enchantés par leur magnifique spectacle «Correspon'Danse». Le public, toujours aussi nombreux, était au rendez-vous. Un grand Merci à l'Ecole de Danse et à tous ses bénévoles pour cette agréable soirée !



8 JUIN 2014

Cadets de SPAUR :

Jean-Claude LEYGNAC remet la médaille de la Ville.

A cette occasion, l'équipe de SPAUR a remis à Mr Le Maire une photo de l'équipe dédicacée, ainsi qu'un ballon de rugby dédicacé à François BRETIN et un bouquet de fleurs à Laurence BRIANCON.



Les moins de 15 ans du SPAUR ont ramené à Argentat le Bouclier gagné au Tournoi du Trophée Laurent Ricci, organisé par le Racing Club Cbzaguais. Bravo à eux pour cette belle fin de saison !





7 ET 8 JUIN
Championnat de Corrèze
Doublette Provençale

Un grand nombre de personnes était présent à cette occasion. La Finale a été disputée par 2 équipes du Club de Brive. Félicitations à l'organisateur «La Pétanque des Barrages» pour ce grand événement !



27 JUIN 2014
AG du FCA

L'assemblée générale du FC Argenta s'est déroulée en présence d'une cinquantaine de personnes. Cette réunion marquait la fin d'une belle saison 2013/2014. Après un rapide tour d'horizon de l'année écoulée, le président Marc Leyge a remercié les personnalités présentes, en particulier l'adjointe aux sports, Laurence Briançon, et le Conseiller Régional Claude Trémouille. Il adressait aussi des remerciements appuyés à toutes les personnes qui, de près ou de loin, ont aidé le club cette année avec une mention particulière pour les nombreux sponsors.



7 JUIN 2014
le Gala annuel de la Danse a fait sensation !

Le Gala annuel de l'école de danse d'Argenta a rassemblé une fois encore un public très nombreux, venu assister à la représentation de près de 120 élèves que compte l'école. Ce gala est l'occasion pour les élèves de présenter leur travail accompli durant toute l'année sur des chorégraphies originales de leur professeure Morgane Loseille. Les bénévoles de l'école remercient une fois encore toutes les personnes qui ont fait de ce spectacle une réussite, et particulièrement : Fred Leygnac et Manu au son et lumières, Claudine Valette et Françoise Astruc aux costumes et bien sûr tous les parents qui ont aidé à la buvette, confection des gâteaux etc.... Pour tout renseignement: www.danse-argenta.fr



JUIN 2014

Le Basket Club Argenta remercie la Municipalité, le café Le Bordeaux et le club Havana pour avoir permis que cette manifestation soit une réussite. Il remercie également les argentacois et touristes pour leur participation aux différentes animations.



La Boule Argentacoise
à l'honneur en quelques dates :

LES 26 ET 27 AVRIL 2014
À EGLETONS (19)

Championnat de Corrèze tête à tête Boules Lyonnaises, Champion Jean-Claude BALDELLI.

1ER MAI CONCOURS
ALLASSAC (19)

Une équipe Jacques MONAMY-Patrick LEQUIN perdu en quart de finale.

1ER MAI CONCOURS
À ARPAJON/CERE (15)

Une équipe Jean Claude BALDELLI - Aimé GAROSCIO perdu en 1/2 finale du complémentaire.

LES 21 ET 22 MAI 2014
À BRIVE

Championnat de Corrèze des Vétérans l'équipe: Patrice SAINT-RAYMOND, Jean-Claude BALDELLI, Aimé GAROSCIO, Gérard TREUIL et Jacques MONAMY perdu en finale - Vice-Championne de Corrèze.

LE 1ER JUIN 2014
À ARGENTAT

Championnat Régional doublettes. Equipes masculines championnes DUBOIS - GIRARD de CARSAT LIMOGES en 3ème division, en quatrième division les Frères COURTEY de l'Aspo Brive et en féminine les équipes de BIARRITZ et de TONNEINS battaient les équipes limogeaudes.

LE 16 JUIN 2014

Concours à LAGUENNE (19), une équipe Gérard MEILHAC, Jean-Claude BALDELLI, Roger PUYRAIMOND et Aime GAROSCIO pas de résultat.

LES 21 ET 22 JUIN 2014

Championnat quadrette de Corrèze à BORT LES ORGUES, deux équipes : en 3^{ème} division : Guy RANTIAN, Jean-Claude BALDELLI, Patrice SAINT-RAYMOND, Jacques MONAMY et Roger PUYRAIMOND et en 4^{ème} division : Gérard TREUIL, Serge BONNEFON, Aimé GAROSCIO et Francis LEYGNAC, les 2 équipes sont championnes de Corrèze et qualifiées pour le Championnat de France à CHAMBERY (73).

LE 28 JUIN 2014

Concours à USSEL (19), 2 équipes Jean-Claude BALDELLI - Roger PUYRAIMOND et Gérard TREUIL - Aimé GAROSCIO les 2 équipes perdent en 1/2 finale.

LE 6 JUILLET 2014

Concours à NEUVIC (19), 2 équipes : Gérard MEILHAC, Guy RANTIAN, Jacques MONAMY et Patrick LEQUIN - La deuxième : Jean-Claude BALDELLI, Roger PUYRAIMOND, Aimé GAROSCIO, Francis LEYGNAC et Gérard TREUIL : les deux équipes se rencontrent en finale et La Boule Argentacoise remporte le concours.

LE 13 JUILLET 2014

Concours à RIOM ES MONTAGNE (15), une équipe : Gérard MEILHAC- Jean Claude BALDELLI ont perdu en demi-finale.

LES 18-19 ET 20 JUILLET

Les deux équipes Championnes de Corrèze disputent le Championnat de France à CHAMBERY, seule l'équipe de 3^{ème} division sortira des poules et perdra en 32^{ème} de finale.

LE 27 JUILLET 2014

Concours à BORT LES ORGUES, une équipe Gérard MEILHAC - Francis LEYGNAC ont perdu en demi-finale.

LE 3 AOÛT 2014

Grand Prix de la Ville d'ARGENTAT, une équipe présente : Gérard MEILHAC- Guy RANTIAN gagnent le concours.

LE 10 AOÛT 2014

Concours à EGLETONS (19), une équipe présente : Gérard MEILHAC - Serge BONNEFON ont perdu en finale.

Clin d'œil



Après 2 saisons passées à la tête de l'équipe fanion du Football Club Argentacois, Pascal VIEILLEMARINAGE a décidé de passer la main. Avant de quitter à tout jamais cette fonction d'entraîneur, comme il le dit lui-même, il a bien voulu répondre brièvement à quelques questions.

Votre bilan sportif durant ces 2 années ?

Mon bilan sportif est surtout lié à l'état d'esprit de mon groupe de joueurs. En effet, à l'issue de ma 1ère saison, l'équipe s'est hissée à l'échelon supérieur, soit la Promotion d'Honneur, en finissant deuxième de sa poule.

L'exercice 2013/2014 s'est soldé par une très belle 4ème place ; un bilan plus que positif pour un promu.

Votre bilan personnel ?

Mon bilan personnel n'a que très peu d'importance à mes yeux. Je préfère vous parler de la joie et du plaisir que j'ai éprouvé à encadrer de « tels garçons ». Mon challenge à moi était de redonner de la confiance à ce groupe, pour le rendre plus ambitieux et compétitif.

Votre mot de fin ?

Comme je l'ai dit à la dernière assemblée générale, je souhaite à tous les membres de ce club, de poursuivre leurs chemins avec réussite et d'écrire de nouvelles pages dans le grand livre du F.C.A, sans oublier cette devise qui m'est chère : « Ne pas se prendre pour ce que l'on n'est pas, mais savoir ce que l'on veut être ».



Dernière descente d'un "coach gabarier" avec son équipage

Loisirs



Le Centre Aquarécreatif a rouvert ses portes dès les deux derniers week-ends de juin, puis tous les jours de 11H00 à 20H00 durant la saison estivale. Malgré un temps mitigé, le « Splash » a permis aux touristes ainsi qu'aux Argentacois de bénéficier des plaisirs et des joies de la piscine.



Le Bar du Centre Aquarécreatif, géré par la Commune, offre tout un panel de glaces, snacking, boissons fraîches et dispose depuis cette année d'un dépôt vente de maillots de bain. Ces ventes ont connu un réel succès.

DU 1ER JUILLET AU 31 AOÛT 2014 :

le camping municipal offre un Pot d'accueil musical chaque lundi soir avec des groupes musicaux bénévoles. Ce moment convivial est toujours apprécié des touristes !



Divers aménagements ont été réalisés au Camping Municipal, ouvert cette saison du 28 mai au 31 août, afin d'obtenir le label Qualité et le classement 3 étoiles.

En voici les principaux : aire de jeu complémentaire pour les enfants, terrain de volley, wifi étendue à l'ensemble du camping, distributeur de boissons fraîches dans le salon T.V.



En cette fin de saison estivale 2014, le camping municipal d'Argentat a enfin obtenu le classement 3 étoiles tant espéré !

Après plusieurs mois de travail, le résultat de l'audit s'est avéré positif. Cet aboutissement est très important pour la ville d'Argentat et son camping, le résultat est avant tout le fruit d'un travail d'équipe. Durant les mois à venir, tout sera mis en œuvre afin de valoriser le camping pour la saison 2015 et permettre aux touristes d'y séjourner dans des conditions encore plus agréables. De plus, le classement 3 étoiles sera une opportunité, par la suite, pour programmer d'autres investissements sur ce site et lui apporter une plus-value.

Social



Pour rompre la solitude et bénéficier pendant la période hivernale de services collectifs et d'installations confortables, tout

en conservant votre liberté personnelle, nous vous proposons de venir passer l'hiver à Argentat à l'Hébergement Hivernal, situé dans l'Immeuble Cinéma «Le Turenne», avenue Poincaré à ARGENTAT.

Des activités diverses et variées vous seront proposées et vous pourrez également découvrir la nouvelle médiathèque, place Joseph Faure.

Nous vous accueillons à l'Hébergement Hivernal du 1^{er} novembre 2014 au 31 mars 2015.

Pour tout renseignement ou réservation vous pouvez vous adresser à l'ACAFPA, au **05 55 28 34 00** ou auprès de M^{me} Lucienne FAURIE au **06 82 88 46 42**.



Patrimoine



Ancien hospice transformé en hôpital pour les blessés de guerre

Fragment d'histoire

La Grande Guerre à Argentat : l'arrière se bat aussi !...

Malgré l'éloignement des champs de bataille, les acteurs à l'arrière suppléent l'effort de guerre par des actions de solidarité nationale et des mesures de sûreté.

Dès octobre 1914, l'hospice et l'hôpital temporaire du couvent accueillent la plupart des corps d'armée. L'urgence oblige même des logements chez quatre particuliers au début des hostilités. L'hospice d'Argentat soigne respectivement 123 puis 155 blessés pour les années 1914 et 1915.

Le ravitaillement est rationnellement organisé : les campagnes sont soumises à une réquisition d'animaux, de seigle, de foin, de lard, moyennant paiement.

Pour atténuer les difficultés, les instituteurs décident de recevoir les enfants de six à douze ans de toutes les écoles laïques ou libres pour soulager les mères de famille dont les maris sont au front. A partir de douze ans, ils doivent se rendre utiles à leurs parents, en dessous de six, ils doivent se rendre à l'école maternelle (avis du 16 août 1914).

D'autres mesures révèlent la générosité de l'arrière pendant la guerre, notamment sous forme de dons : vêtements, nourriture, literies, couvertures,...

Les événements du front impliquent des mesures de sûreté à l'Intérieur. Dès le 15 août 1914, les premières mesures de surveillance et d'interdiction sont annoncées : signalement des individus suspects, arrestation des maraudeurs, interdiction du port d'arme. La circulation des automobiles est interdite la nuit, excepté pour le service militaire. Toute personne étrangère à la localité doit être déclarée en mairie. Enfin la coopération des gardes civils avec la gendarmerie est effective pour le maintien de l'ordre mais aussi la surveillance des récoltes.


Mais la guerre provoque aussi des mouvements de population : réfugiés (Français, Belges et Suisses) et des prisonniers de guerre utilisés comme main d'œuvre en 1917. L'émotion atteint son paroxysme à Argentat lors du passage d'un convoi de prisonniers (1915). Le maire Joseph Jourde, par arrêté municipal, invite la population à conserver son calme et son sang-froid.

Oui, en 1914-1918, les Argentacois se sont aussi battus sur leur territoire...

Chauffage 19

CHAUFFAGE-CLIMATISATION
PLOMBERIE

2 avenue de l'Hospital 19400 ARGENTAT
Tél. 05 55 28 08 73 / Fax : 05 55 28 95 45
mail : nicolas.queval19@orange.fr

Contrat d'entretien chauffage-climatisation
Sta-Tec 19 

Tél. 06 87 10 29 03
siret 41945597700027



TAXI - VSL - TAP
05 55 28 14 71



ARGENTAT

ÉQUIPEMENT ET ENTRETIEN AUTO

VENTE ET RÉPARATION MOTOCULTURE DE PLAISANCE

SARL AUTOMAX 19
66, avenue Joseph Vachal
19400 ARGENTAT
Tél. 05 55 28 33 90

Brasserie - Café - Spiritueux - Vins Fins



MESPOULET

comptoir

des vignes

8 Avenue de la Gare - 19400 Argentat
Tél. : 05 55 28 02 18



**Plomberie
Combelonge**

Chauffage • Sanitaire
Entretien • Dépannage
Ramonage

05 55 91 15 11 • 06 82 45 31 60



Les Solutions de la Communication

Bulletins, Agendas, Guides pratiques & Touristiques,
Plans, Publicité, Création graphique, Impression...

aix@cgeo.fr • www.cgeo.fr • Tél. 04 42 97 50 30

29, av. Victor Hugo
19000 TULLE

☎ 05 55 20 06 95

N° AGRÈMENT : E0201902320

23, av. Charles de Gaulle
19000 TULLE

☎ 05 55 26 25 44

N° AGRÈMENT : E0301902460



8, av. Henri IV
19400 ARGENTAT

☎ 05 55 28 31 31

N° AGRÈMENT : E0201900580

MIL SARL MJL COIFFURE

Homme Femme Enfant

INSTITUT KERASTASE - BARBIER

Journée continue vendredi/samedi

5 avenue Charles de Gaulle (face à la poste) - 19400 ARGENTAT

Tél. : 05 55 28 86 34 - 09 67 45 86 34

Email : mariejosee.combe@free.fr

Marie Coiffure

Ouvert du
Lundi au Samedi
sur Rendez-vous

05 55 28 01 68

Pour vous messieurs,
entretiens barbes, moustaches,
rasages, etc...

24, avenue Pasteur - 19400 ARGENTAT

TAXI CORINNE

Argentat

24H/24

Transport de malades assis
Conventionnée toutes caisses
Toutes directions
Assistance / Rapatriement / Colis



06 79 01 45 11

coconissou@orange.fr

Le Sablier du Temps

Hôtel*** Restaurant



13, avenue Joseph Vachal - 19400 Argentat
Tél. 05 55 28 94 90 - Fax : 05 55 28 94 99
e-mail : lesablierdutemps@wanadoo.fr
www.sablier-du-temps.com



Séjours tourisme : Découverte - Randonnée - Equitation...

Séminaires : Réunions - Congrès...

Mariage : Cocktail - Repas - Sono - Suite des mariés - Voiture...

Détente : Piscine chauffée - Sauna - Jacuzzi - Hammam...

Pressé : Loto - Souvenirs - Produits régionaux...

Découvrez nos différents séjours

www.aubergedelaxaintrie.fr

25 rue de la Xaintrie - 19220 Saint Privat

19

ECURIE DE LA XAINTRIE

05 55 28 49 80